

No. rôle : 20A2194
No. rép. : 6665/2022

En cause : Association des copropriétaires de la résidence SPEECKAERT sise à Molenbeek-Saint-Jean, rue de la Mélopée 36 ACP
c/ Samira RAFAI

dernier feuillet

Mandons et ordonnons à tous huissiers de justice, à ce requis de mettre le présent arrêt, jugement, ordonnance, mandat ou acte à exécution;
A Nos procureurs généraux et Nos procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, d'y tenir la main, et à tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis;
En foi de quoi le présent arrêt, jugement, ordonnance, mandat ou acte a été signé et scellé du sceau de la cour, du tribunal ou du notaire.

Pour expédition conforme,

Le greffier,

Sander Ramael

Exemption de droit de greffe
art. 280,9°C.Enr.
Délivrée à : Labranche Bernard
Votre réf. :
à Molenbeek-Saint-Jean, le 20 janvier 2023

POUR COPIE CONFORME